

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 11 Juin 2001

Décret n° 2001-325/ MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant intégration, nomination, titularisation à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans les  
cadres des services sociaux (enseignement), en tête  
monsieur KOTO (Emile Félix.)

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81-FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50-FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967, modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64-165 du 22 mai 1964, fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 800/MEPS/CAB/DGASG/DPAA du 7 mai 1997, portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECREE :

2  
Gm

**Article 1 :** Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement dans les lycées (CAPEL), obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1<sup>er</sup> échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> échelon, indice 830, ACC= 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms Date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	KOTO (Emile Félix ) né le 21 janvier 1965 à Ouesso	3 juillet 1998	3 juillet 1999	histoire - géographie
2-	KOUAKOUA(jean de Dieu ) né le 6 mars 1961 à Brazzaville	27 juin 1998	27 juin 1999	anglais
3-	KOUSSOU Jean Bruno né le 14 mars 1966 à Mouyondzi	24 juin 1998	24 juin 1999	histoire - géographie
4-	MATONDO(Céline ) née le 10 janvier 1964 à Jacob	15 juin 1998	15 juin 1999	anglais
5-	MIKALA(Roger, ) né le 4 mars 1965 à Divénié	24 août 1998	24 août 1999	français
6-	MOUYAYA(Yves Ferdinand, ) né le 19 mai 1968 à Pointe-Noire	10 juin 1998	10 juin 1999	anglais
7-	NDOUMA(Gaston, ) né le 16 mars 1966 à Pointe- Noire	10 juillet 1998	10 juillet 1999	histoire - géographie
8-	NGUELE(Dieudonné, ) né le 18 septembre 1965 à Dolisie	14 août 1998	14 août 1999	anglais
9-	NGUIMBI (Philomène, ) née le 28 août 1967 à Bamanga Niénézé	1 <sup>er</sup> juillet 1998	1 <sup>er</sup> juillet 1999	sciences-naturelles
10-	NIOKO-GOUMA(Jean Didier, ) né le 13 juillet 1967 à Pointe-Noire	25 juin 1998	25 juin 1999	sciences-naturelles
11-	NZOUSSI(Arthur Blaise, ) né le 19 septembre 1963 à Kinguembo	25 juin 1998	25 juin 1999	philosophie
12-	TSIBA(Barthélémy Edvin, ) né le 15 mars 1969 à Tsimba (Moutamba)	22 novembre 1999	22 novembre 2000	histoire - géographie

13-	TSIOBINDA (Médard Elie, né le 1 <sup>er</sup> mars 1966 à Mayebeté)	13 juin 1998	13 juin 1999	anglais
14-	MOUKOUYOU (Evelyne Clarisse, née le 22 juin 1968 à Brazzaville)	24 juin 1998	24 juin 1999	anglais

**Article 2 :** Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 850, ACC= 1 an, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n°99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

**Article 3 :** Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produisent aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

4  
Gm

Article 4 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 11 Juin 2001

*Denis SASSOU - NGUESSO*

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

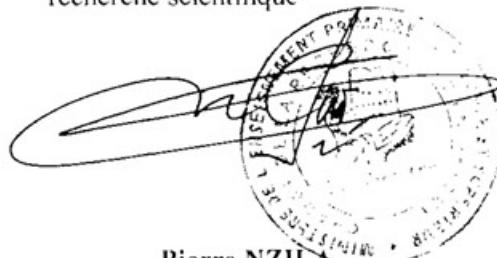
*Jeanne DAMBENDZET*  
Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie des finances, et du budget,

*Mathias DZON*  
Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique

*Pierre NZILA*  
Pierre NZILA



**AMPLIATIONS :**

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAPF-SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEPSSRS	2
DPAA	2
INTERESSES	14
DOSSIERS	42
SGG/BC	2

*f*